



Texte Action

CONGRÈS NATIONAL
MONTPELLIER 2022 **snés**
fsu Syndicat National
des Enseignants
du Second degré

Ce congrès s'est tenu dans un contexte particulier : après une séquence présidentielle qui a vu la progression des forces d'extrême droite et la reconduction à la présidence de la République d'un candidat qui porte un projet néolibéral, synonyme de régressions sociales et qui a accéléré la casse des services publics. Mais depuis, les forces de progrès sociale se sont retrouvées dans une union qui fait écho à la profonde aspiration à l'unité d'une grande partie de leur électorat, ouvrant l'espoir d'une alternative politique à même de réparer les fractures d'une société mises à mal par plusieurs quinquennats de politiques néolibérales.

Le SNES-FSU jouera pleinement son rôle d'organisation syndicale : en toute indépendance, il interpellera les candidats, à tous les niveaux (avec du matériel pour agir en ce sens), sur la base de son manifeste pour le second degré. Après le second tour, quels que soient les résultats, il continuera de faire entendre, avec exigence, la voix des personnels et à porter les revendications contenues dans son manifeste.

Après le second tour, quelles que soient les conséquences des résultats, il continuera de faire entendre, avec exigence, la voix des personnels.

Le SNES-FSU appelle les personnels à participer massivement aux élections législatives, à faire battre les candidats d'extrême droite ainsi que les candidats qui portent des projets libéraux synonymes de casse des services publics et d'affaiblissement des solidarités. Agir ainsi, c'est empêcher notamment l'application d'un programme destructeur du service public d'Education.

Dans ce contexte électoral, le SNES-FSU fera notamment entendre le bilan du ministre de l'Education nationale.

L'élection présidentielle a vu un regain de participation dans les quartiers populaires et dans la jeunesse. Les enjeux politiques des prochaines semaines redonnent un intérêt aux élections législatives qui deviennent un point d'attention après avoir longtemps pati de l'inversion du calendrier électoral. Ces signaux d'une vitalité démocratique sont des éléments encourageants alors que notre pays traverse une profonde crise démocratique depuis plusieurs années.

Le contexte économique continue de peser très lourdement sur le pouvoir d'achat des salariés et des retraités. L'inflation, notamment celle des produits de première nécessité, continue d'augmenter et pèse lourdement sur le quotidien des actifs et des retraités. Il y a urgence à ce que le gouvernement prenne des mesures durables permettant, par des augmentations significatives de salaires et de pensions.

Plusieurs signes (sécheresse, vagues de chaleur...) confirment que la France est dans une "phase critique" du réchauffement planétaire. WWF France annonce que la France a atteint le jour du dépassement le 5 mai 2022 : en 4 mois, le pays a consommé ses ressources annuelles. A l'étranger, l'Inde et le Pakistan connaissent un épisode caniculaire avec des températures qui atteignent un seuil fatal pour les femmes et les hommes de ces pays et ce sont d'abord les plus pauvres qui sont touchés. L'urgence climatique est là, elle est aussi sociale.

Dans ce contexte, les enjeux pour le SNES-FSU sont déterminants pour l'avenir. Notre organisation syndicale doit informer, rassembler et conduire les mobilisations majoritaires permettant les victoires pour de réelles ruptures économiques, sociales et environnementales.

Dialogue social

Alors que la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique (LTFP), a considérablement réduit les conditions du dialogue social notamment en vidant les CAP de leurs prérogatives et en fusionnant les CT et les CHSCT, Emmanuel Macron entend encore « rénover » le dialogue social. Le SNES-FSU réaffirme la nécessité de restaurer et renforcer le paritarisme et continue donc à revendiquer l'abrogation de la loi LTFP, à l'exclusion de son " titre V – renforcer l'égalité professionnelle ". Le SNES-FSU n'acceptera aucune « rénovation » qui conduirait à minorer de nouveau les droits des personnels et la parole de leurs élu.e.s

Réforme des retraites

Les projets de réforme des retraites portés par Emmanuel Macron sont synonymes de régressions sociales et de baisse des pensions. Ils sont aussi le symbole d'un projet de société où les solidarités intergénérationnelles sont mises à mal. Les justifications économiques sur la nécessité d'une réforme pour retour à l'équilibre sont des contresens volontaires pour faire porter aux salariés le poids de choix économiques contestables. Le SNES-FSU dénonce ces projets et s'oppose au report de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ou 65 ans. Il rejette toute augmentation de la durée de cotisation et s'oppose au projet de suppression des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires. Notre système de retraites n'est pas en danger.

Les mobilisations de 2019 ont montré que le mouvement social pouvait mettre en échec ces projets de réformes injustes. Elles ont été construites sur la base d'une vaste campagne d'informations qui a permis ensuite des grèves majoritaires. Le SNES-FSU commencera rapidement le travail de fond de décryptage des enjeux économiques et sociaux de cette réforme. Il mettra à disposition du matériel varié, à diffuser auprès des collègues notamment dans des HIS et des stages, pour permettre de relancer les mobilisations massives que nous avons réussi à construire sur cette question.

Protection sociale

Avec la FSU, le SNES mènera, à tous les niveaux, une campagne forte inscrite dans la durée pour informer et mobiliser les agent.es sur les enjeux du 100 % sécu.

Salaires et pensions

Le retour de l'inflation et quelques arrières-pensées électorales ont poussé la ministre de la transformation et de la fonction publiques à annoncer une augmentation de la valeur du point d'indice à l'été. Rien n'est donc fait et le premier mandat d'Emmanuel Macron restera bien le premier au cours duquel la valeur du point d'indice sera restée gelée. Cela se traduit par un décrochage généralisé pour l'ensemble de la Fonction publique qu'il est urgent de corriger. Les rares mesures catégorielles prise par les gouvernements Macron s'inscrivent dans une logique de remise en cause du principe de carrière par l'octroi de primes et d'indemnités souvent utilisées comme instruments de management. Cette logique menace le service public et la Fonction publique en attaquant le statut et son prolongement logique qu'est le code des pensions et le droit à un traitement continué au moment de la retraite. Concernant nos professions, ce déclasserement traduit un manque d'ambition éducative que le SNES-FSU dénonce et combat. A l'aube d'une nouvelle mandature, le SNES-FSU réaffirme l'urgence de mesures de rattrapage des pertes pour les salaires et les pensions. Aucun-e agent-e (AED, AESH) ne devrait être rémunéré-e à moins de 1850 euros net pour un temps plein. Plus un professeur, CPE, Psy-EN ne doit être recruté en dessous de 2 000 €

A terme, l'ensemble des grilles doivent être reconstruites avec l'objectif de retrouver un traitement de début de carrière équivalent à 2 fois le SMIC, niveau de 1982 avant la désindexation du point d'indice par rapport à l'inflation. Les pensions doivent être réindexées sur les salaires, un

rattrapage est indispensable pour compenser les pertes dues notamment à l'augmentation des prélèvements. Le SNES-FSU continuera de mener campagne pour une revalorisation d'ampleur de nos salaires et de nos pensions, selon nos mandats et sans aucune contrepartie,, avec des actions spécifiques pour les plus précaires.

Examens

Les 4 demi-journées libérées pour les corrections des épreuves de spécialités en Terminale sont le résultat des interventions continues du SNES-FSU depuis la grève du 13 janvier. Le SNES-FSU dénonce les sujets scandaleusement orientés en SES pour les épreuves d'enseignement de spécialité. Il établira rapidement un premier bilan de cette session. Le SNES-FSU interviendra chaque fois que ce droit sera contesté localement aux correctrices et correcteurs. Plus globalement, le SNES-FSU dénonce tout cumul des missions de corrections avec le maintien des cours devant élèves (DNB, BAC et BTS). Il rappelle que le ministère porte l'entière responsabilité du calendrier qui désorganise les établissements et il interviendra auprès du ministère pour que la charge de travail qui s'abat sur les personnels dans la période des examens soit prise en compte. Il exigera à ce titre que les préconisations adoptées par le CHSCTM pour les épreuves de l'EAF soient appliquées. Le SNES-FSU demande que la mise à disposition des copies soit possible pour tout collègue en faisant la demande. Dans l'attente de la suppression du Grand oral que le SNES-FSU revendique, il appelle à ne pas évaluer la troisième partie, celle consacrée au projet d'orientation. Par ailleurs, compte tenu de l'incapacité du ministère à assurer le remplacement des collègues absents et des postes non pourvus, il lui revient de trouver les modalités (sujets au choix par exemple) pour éviter que des élèves ne soient pénalisés dans les examens lorsqu'ils n'ont pas eu d'enseignement. Pour les ECE (évaluation des compétences expérimentales), le SNES-FSU demande un cadrage national de l'évaluation. Le SNES-FSU demande le respect des textes pour la rémunérations de ces corrections (ECE, DNB etc.) ainsi qu'une revalorisation conséquente. D'ores et déjà, le SNES-FSU doit se mettre en mesure de relayer et soutenir les actions qui pourraient naître à l'occasion des examens (surveillances, corrections) dès lors que ces actions sont en accord avec nos mandats. Dans tous les cas, il est présent auprès des collègues pour les informer de leurs droits.

Les élèves de troisième composeront cette année en technologie pour l'épreuve de sciences du DNB, alors que nombre d'entre eux n'ont pas reçu d'enseignement dans cette discipline cette année faute d'un nombre suffisant d'enseignant.e.s et aux postes non pourvus. Le SNES-FSU dénonce l'inégalité que cette situation engendre entre les candidat.e.s et rappelle qu'il faut rouvrir un concours de recrutement spécifique en technologie.

Rentrée 2022

L'annonce par le ministre du retour des mathématiques dans le tronc commun en Première dès la rentrée prochaine arrive bien tardivement. L'opportunité politique n'échappe à personne. Cet aménagement improvisé ne permettra pas de réduire les inégalités sociales et de genre des parcours au lycée. Aucune réponse n'est apportée sur les moyens d'y parvenir (moyens DGH, postes, personnels, information aux familles) : le SNES-FSU demande une concertation au plus vite sur l'ensemble de ces sujets. Il rappelle sa demande d'abandon des réformes du lycée et du bac. Des mesures d'urgence pour que la rentrée 2022 se déroule sur d'autres bases en collège, en lycée et en CIO sont indispensables et le SNES les défendra auprès du nouveau gouvernement comme dans la campagne auprès des candidats aux législatives (annulation des suppressions d'emplois, décharge de service et formation pour les stagiaires, aménagement des programmes, moyens pour dédoublements...). Le SNES-FSU reste mobilisé pour la défense des CIO, services publics d'orientation et de psychologie de l'Éducation nationale dans un contexte de restriction budgétaire et de volonté des régions de s'approprier l'orientation scolaire. Dès la rentrée 2022, dans la perspective d'une abrogation des réformes Blanquer, des mesures transitoires doivent s'appliquer pour commencer à desserrer l'étau qui écrase les professeur.e.s comme les lycéen.ne.s. Les trois spécialités doivent être conservées en Terminale et l'enseignement du

français doit être libéré des multiples prescriptions étouffantes concernant les œuvres obligatoires et la première partie de l'oral de l'EAF.

Le SNES-FSU portera localement, aux côtés des collègues, les mobilisations nécessaires, d'ici la fin d'année, pour obtenir les moyens indispensables au fonctionnement des établissements, et fera dès la rentrée 2022 la lumière sur les conditions réelles de rentrée pour initier des mobilisations.

Le SNES-FSU dénonce le manque criant de structures permettant d'accueillir dignement les élèves allophones. Cette problématique, qui préexistait à la guerre en Ukraine, s'en trouve plus encore accentuée. La scolarisation des élèves réfugiés ne saurait s'appuyer que sur la seule "bonne volonté" des enseignants. Le SNES-FSU interpellera le plus rapidement possible le prochain ministre de l'Education nationale pour que des moyens supplémentaires soient alloués d'urgence à l'accueil des enfants allophones.

Recrutements

Les premiers résultats au CAPES externe montrent une forte baisse du nombre de candidats. Des centaines d'enseignant-es manqueront à la rentrée alors que la crise de recrutement continue de s'aggraver.

Le SNES n'a cessé de pointer l'érosion inquiétante du nombre de candidat-es entamée au début des années 2000 qui se traduit par la perte de milliers de recrutements pourtant votés par le Parlement : par exemple un quart des postes n'ont pas été pourvus en 10 ans. La réforme Blanquer de la formation des concours, rejetée unanimement par les organisations syndicales et combattue par la FSU, a accéléré l'assèchement des viviers dans de nombreuses disciplines. Le SNES-FSU a de nombreuses fois donné l'alerte et demandé que des mesures transitoires soient prises pour éviter la crise de la session 2022. Le SNES-FSU demande des mesures d'urgence : instaurer des listes complémentaires pour les concours externes comme internes, systématiser les transferts de postes de l'externe vers l'interne, étudier sans délai la possibilité d'une session exceptionnelle dès cette année.

Le SNES-FSU rappelle sa revendication d'un plan pluriannuel de recrutement avec un dispositif de prérecrutement et d'un plan de résorption de la précarité. La question de la baisse des candidats est à mettre systématiquement en corrélation avec l'urgence d'une revalorisation d'ampleur de nos métiers et l'amélioration de nos conditions de travail. La crise de recrutement toujours plus aiguë doit permettre au SNES-FSU de faire entendre ses revendications sur ces questions et de remettre en avant la nécessité et l'urgence de prérecrutements et d'une entrée dans le métier tels que nous les portons.

Journée de lutte contre la précarité dans la FP

Pour le SNES-FSU, la lutte contre la précarité est une priorité. Il est urgent de mettre fin au recrutement de nouveaux contractuels et de lancer le plan de titularisation d'ampleur de tous les non-titulaires en poste ou au chômage que revendique le SNES-FSU. La multiplication du recours au contrat est une attaque contre le statut et donc contre la fonction publique. Tous les postes de professeurs, CPE, Psy-EN et le remplacement de ces personnels doivent être pourvus par des personnels titulaires, protégés par un statut de fonctionnaire d'état.

Pour les AESH sans lesquelles le service public d'éducation ne pourrait plus assurer sa mission, il est urgent de créer un corps de fonctionnaires pour les titulariser. C'est aussi la condition de la consolidation de leurs missions et de leur place dans les équipes pédagogiques.

Le SNES-FSU dénonce la situation des AED particulièrement dégradée par le recrutement local, les contrats courts, la faiblesse des rémunérations, le manque de personnels.

Le SNES-FSU est totalement impliqué dans la journée de lutte contre la précarité dans la fonction publique organisée par la FSU le 25 mai. Il doit dans les jours à venir populariser cette journée d'action et assurer une présence forte lors du rassemblement prévu.

Droits et libertés

Des témoignages se multiplient qui font état de crimes commis par l'armée russe en Ukraine, et plus particulièrement l'utilisation du viol comme arme de guerre. Les femmes sont ici encore les

premières victimes de la guerre. Le Snés-fsu dénonce ces pratiques monstrueuses, appelle à nouveau à l'arrêt des combats et au retrait des troupes russes. Il rappelle son engagement pour la paix et s'opposera à ce que la guerre en Ukraine serve de prétexte en France à une réorientation de l'impôt en faveur des dépenses militaires. Le SNES-FSU est également solidaire de toutes les personnes victimes de discriminations.

Le SNES-FSU, avec la FSU, contribue activement au convoi intersyndical pour l'Ukraine, en fournissant aussi des produits d'hygiène féminine et des moyens favorisant la possibilité de recours à l'IVG.

A l'heure où le droit à l'IVG est fortement menacé par une décision à venir de la Cour Suprême aux Etats-Unis, les féministes américaines ont d'ores et déjà appelé à manifester le samedi 14 mai. Le SNES-FSU soutient ces luttes internationales pour les droits des femmes. Le SNES, avec la FSU, doit continuer à s'impliquer dans les luttes féministes avec les collectifs et autres organisations, et donner de l'écho aux temps forts (26 septembre, 25 novembre, 8 mars) auprès de nos collègues et construira la grève féministe bien en amont du 8 mars.

Le Snés-FSU s'inquiète du rapport sénatorial qui vient d'être publié qui préconise l'usage « expérimental » de l'identification faciale. Il rappelle son opposition à toute forme de surveillance généralisée et automatisée de la population.

Depuis plusieurs mois, les affaires de répressions et de pressions hiérarchiques se multiplient. Des collègues sont la cible d'une répression sévère. Il y a une cohérence dans ces pratiques ; faire taire et mettre au pas les personnels.

L'inspection d'un de nos collègues, diligentée après intervention du cabinet de Brigitte Macron sur sollicitation d'un parent d'élève a suscité des réactions d'indignation et de colère. Le SNES-FSU dénonce l'empressement avec lequel le Rectorat a donné suite à cette demande, faisant peser sur notre collègue une pression inadmissible. Le SNES-FSU est intervenu auprès du rectorat pour dénoncer le procédé, accompagner et défendre notre collègue.

Le SNES-FSU condamne la décision du rectorat de muter « dans l'intérêt du service » un CPE du collège Victor Hugo à Nantes. Les motifs invoqués pour justifier cette mesure que le rectorat ne reconnaît pas comme une sanction ne sont pas probants au regard des faits. Le SNES-FSU accompagne et soutient toute l'équipe éducative du collège dans son action et les collègues concernés. Il condamne le recours aux mutations « dans l'intérêt du service » qui sont des sanctions déguisées.

Six professeurs de l'école Pasteur ont été mutés dans d'autres établissements alors qu'ils n'ont eu de cesse de dénoncer les dysfonctionnements de la direction et que cette dernière les a jetés en pâture dans un magazine d'extrême droite. Le SNES-FSU apporte tout son soutien aux PE de l'école Pasteur et exige l'annulation des sanctions de mutations d'office les concernant.

Le SNES-FSU dénonce les actes de l'armée israélienne qui ont notamment provoqué la mort de la journaliste Shireen Abu Akleh. Il apporte son soutien au journaliste Saah Hamouri et exige sa libération.

Là où cela est possible, le SNES-FSU s'associera aux marches des fiertés LGBTI. Le SNES-FSU continuera et approfondira les contacts intersyndicaux et associatifs pour continuer de travailler ces questions dont l'importance a été rappelée en début de congrès qui célébrait les 20 ans du groupe LGBTI national.

DROM

Le SNES-FSU exige pour les DROM la mise en place d'une politique éducative globale permettant de rattraper le retard structurel accumulé depuis des décennies : un plan de rattrapage massif doit être programmé et financé, tant en matière de constructions scolaires que d'emplois publics.

Le SNES-FSU revendique par ailleurs que les établissements en DROM soient classés en REP+. Le SNES-FSU soutient la mobilisation du 28 mai du collectif de syndicats (dont le Snes martinique) et d'associations qui agissent pour dénoncer l'empoisonnement au chlordécone par les pouvoirs publics. Il exige également qu'à Mayotte, unique académie où plus d'un enseignant sur deux est non-titulaire, une réelle politique d'attractivité soit enfin menée (prise en compte de l'ASA, une ISG par agent et indexation à minima au niveau de celle de la Réunion).

AEFE

Dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, le SNES-FSU mobilisé en intersyndicale appelle à la grève le 19 mai prochain pour contrer les menaces qui pèsent sur la nouvelle situation administrative et financière des détachés.

Syndicalisation et campagne des élections professionnelles

Le manifeste du SNES-FSU pour le second degré et ses personnels, sera diffusé à l'ensemble de la profession (tract, affiches, mels) dans les prochains mois et permettra de faire connaître et partager au plus grand nombre les revendications du SNES-FSU. Il sera en outre décliné dans les éléments de la campagne de syndicalisation de rentrée afin de populariser le projet du SNES pour l'école, nos métiers et nos carrières dans la campagne des élections professionnelles.

AED- AESH

La mobilisation des AED et des AESH a été forte cette année. Le SNES-FSU a la responsabilité d'en tenir compte et de leur proposer une perspective syndicale en cette fin d'année. Celle-ci sera l'occasion de porter fortement nos mandats pour cette catégorie. Pour rendre ces mobilisations massives, le SNES-FSU doit se donner les moyens de les préparer (production de matériel, HIS dédiées, contacts privilégiés lors des tournées d'établissement...).

Action : pour une autre rentrée 2022 !

Les conditions de rentrée 2022 s'annoncent particulièrement difficiles en raison des choix budgétaires, idéologiques et pédagogiques du gouvernement. Le SNES-FSU fera connaître ses exigences pour un plan d'urgence pour la rentrée. Il appelle dès maintenant les personnels à se mobiliser sous des formes diverses pour faire connaître les besoins de leur établissement. Il appuiera et relayera toutes ces mobilisations.

La rentrée 2022 sera particulière à bien des égards. Le SNES-FSU doit marteler dès maintenant que qu'une autre rentrée est nécessaire ! La campagne pour un plan d'urgence pour la rentrée devra trouver sa traduction dans une mobilisation forte au mois de septembre. Le SNES-FSU engagera des discussions en ce sens au sein de la FSU et avec l'intersyndicale Education.